

coup de canon que tirera l'Angleterre sera celui du soir qui annoncera le coucher de sa domination sur l'Irlande. Il ne s'agit pas de discuter le moment mais le moyen qui doit donner à l'Irlande son indépendance. Le temps approche, il vient avec le bruit d'une mer qui débordé ses rives. Le peuple est-il prêt ? Il faut qu'il le soit, aujourd'hui ou jamais. Concitoys, levez la tête. Sortez de la poussière mortelle où vous dormez depuis si longtemps ; ouvrez vos yeux à la lumière : Liberté, fraternité, égalité, qui luit d'un pôle à l'autre. L'acier brillant luira bientôt sur vos demeures désolées et le roulement du tambour du peuple chassera devant lui le nuage épais qui vous a caché la face du ciel. Surtout que tout homme qui n'a pas un fusil vende ses habits pour en acheter un.

Chaque rue est une galerie admirable pour les troupes disciplinées qui peuvent tirer en droite ligne ; mais c'est encore un meilleur défi pour les visers. Il n'y a pas dans le commandement de l'infanterie des mots de ce genre : Fantassins ! gare aux pots à fleur, aux briques, aux bûches, aux cheminées, aux commodes, aux tisonniers, etc., et ces articles, jetés verticalement sur la tête d'une colonne de soldats du haut d'un toit, ont un effet irrésistible. Les forces motrices, savoir les daines, les demoiselles, les servantes et les hommes qui ne peuvent fuir mieux, ont l'avantage additionnel d'être à l'abri. Plus les rues sont étroites, plus l'effet est certain.

Voici le résumé du décret concernant les élections et l'Assemblée nationale. 10. Les assemblées électorales de cantons sont convoquées pour le 9 avril ; 20. La représentation aura pour base le chiffre de la population, et le nombre total des représentants, y compris les colonies et l'Algérie, sera de 900 ; 40. Le suffrage universel ; 50. Tout français âgé de 21 ans après un séjour de 6 mois dans une commune sera électeur, et sera éligible à l'âge de 25 ans ; 60. Le ballottage se fera secrètement et chaque représentant du peuple recevra pendant la session 25 francs (25.) par jour ; 70. L'Assemblée nationale sera convoquée pour le 20 d'avril.

M. de Rothschild a annoncé au gouvernement provisoire qu'il est prêt à tenir ses engagements envers l'état pour le nouvel emprunt. Il a aussi envoyé 50,000 francs au maire de Paris pour les blessés.

Paris, 10 mars 1848. Les prochaines élections en France occupent toute l'attention. Le gouvernement provisoire se prépare sagement pour ces graves événements.

Hier une députation de 290 citoyens des États-Unis se rendit en procession à l'Hôtel de Ville avec les drapeaux français et américains unis ensemble et présenta une adresse de félicitations au gouvernement provisoire.

L'Ex-Royale famille de France.—Louis-Philippe et la Reine Amélie ont pris les noms de Duc et Duchesse de Nemours et ont un château de Chantilly. Ils ont aussi deux enfants, le comte d'En, le Duc d'Aleucon, le Duc et la Duchesse de Montpensier et la Duchesse Augusta. La princesse Clémentine est avec son mari. La Duchesse d'Orléans avec le comte de Paris et le Duc de Chartres sont arrivés à Paris le 2 mars. Le Duc et la Duchesse d'Anjou, et le Prince et la Princesse de Joinville étaient à Alger aux dernières dates. La Reine des Belges est demeurée à Bruxelles.

Une lettre particulière reçue par un monsieur de cette ville annonce que Louis-Philippe lui a dit que la reine Amélie lui pressait lorsque les troubles ont éclaté à Paris de se mettre à la tête des troupes pour s'opposer aux révolutionnaires, mais qu'il a préféré suivre les avis et conseils des deux ducs royaux de Nemours et de Montpensier et qu'il abdiqua en conséquence.

Angleterre.—Les ministres ont été obligés d'abandonner leurs missions pour augmenter l'armée anglaise après qu'elle eut été passée avec des amendements. On dit que la santé de lord John Russell est très mauvaise et qu'il sera bientôt forcé d'abandonner son poste de premier ministre. Il y a eu en Angleterre 150 faillites du 29 février au 10 mars.

Irlande.—L'excitation produite par les nouvelles de France est inépuisable. Les Corporations du Dublin et Kilkenny ont préparé des adresses au peuple français. A Cork, Drogheda, Limerick, Clonmel, Rosera et autres lieux il y a eu de grandes réjouissances, illuminations etc.

Italie.—Le bruit de la révolution française se répand et cause partout le plus grand enthousiasme. Les journaux de Turin encouragent le roi à se mettre à la tête de ses troupes et à tenter le salut de l'Italie par la force. Dans toutes les parties de la Péninsule on ne craint plus l'armée Autrichienne et on se prépare à la guerre.

En Sicile et en Sardaigne on se bat encore. On disait qu'une armée autrichienne de 20,000 hommes marchait sur Naples pour prêter main forte au Roi contre ses sujets. Une flotte anglaise s'est aussitôt rendue sur les côtes pour empêcher les Autrichiens de traverser à Naples. A Messine le peuple s'est battu admirablement bien le 22 février et a fini par prendre l'arsenal et les forts excepté celui de San Salvatore.

Russie.—Un correspondant de Berlin écrit à la Gazette de Modèbourg que des troubles ont éclaté à St. Petersbourg et qu'une tentative a été faite pour tuer l'Empereur.

Prusse.—On écrit de Cologne que partant dans la Prusse et les États du Rhin, la bourgeoisie est déterminée de gagner son indépendance. On attend patiemment une occasion favorable.

Italie.—La loi maritale a été proclamée dans la Lombardie par ordre du gouvernement Autrichien, et aussi dans Milan. Il y a eu des troubles à Crémone, et le sang a coulé à Bergame : à Placentia, nombre d'arrestations ont eu lieu. La guerre paraît imminente entre la Sardaigne et l'Autriche. A Gènes la populace a envahi la maison des Jésuites. Parme a fait une démonstration en faveur de la réforme et de la liberté. La loi maritale a été proclamée dans le duché de Modène.

La Gazette officielle de Rome, du 14 février, annonce que le pape a nommé une commission pour considérer les meilleurs moyens pour développer les institutions déjà accréditées au peuple et pour proposer une forme de gouvernement concordant avec l'autorité pontificale et les besoins de l'époque.

La consulte de Rome a décrété l'adoption du système monétaire de la France.

Les jésuites par crainte de mauvais traitements, ont quitté Turin. Des lettres de Gènes annoncent que le 3 mars, une escadre américaine était dans le port de cette ville.

Des lettres de Rome du 28 février, disent que la commission nommée par le pape, travaille activement à préparer une constitution.

Autriche.—La nouvelle de la résolution française y a causé la plus grande consternation. Le prince de Metternich a donné sa démission. Un prêt de 30,000,000 florins a été effectué par la Russie en faveur de l'Autriche.

DUBLIN, 6 MARS.

LA RÉVOLUTION.—SYMPATHIE IRLANDAISE.—Il y a eu des meetings dans Kilkenny, Limerick, et plusieurs autres localités aux fins de voter des adresses de félicitations au peuple Français pour les exploits mémorables des trois jours de février. Dans Kilkenny, il y a eu réconciliation, les deux partis ont fumé ensemble le calumet de paix, oubliant les dissensions passées pour travailler de concert à l'avenir. Le *Sarsfield Confederate Club* de Limerick a adopté unanimement une adresse à la république Française dont voici un extrait assez caractéristique et qui peut faire juger du ton et de la portée du document :—

« Oh, citoyens, vous ne savez pas combien profondément et sincèrement nous sympathisons avec vous, frères sur les champs saillants de Fontenoy et de Landen, où notre bien aimé Sarsfield succomba. Est-ce que les Français et les Irlandais ne fraternisent plus ? Orgueilleuse de sa participation dans les victoires de la France, dans les temps anciens, l'Irlande ne se réjouira-t-elle pas de la plus grande de ses victoires ? Français, nous tressaillons de joie nous nous réjouissons comme si la victoire était la nôtre. Les anciens liens qui nous unissent ne sont pas encore brisés, nous sommes encore amis de cœur et de sentiment. Votre triomphe est notre triomphe—votre bonheur est notre bonheur. Vainqueurs des Barbares ! quelle sera la mesure de notre obligation—la grandeur de notre gratitude envers vous ! Traversés et accablés par des malheurs accumulés—déchirés par la peste et la famine—contertes—victimes de toutes sortes de tyrannie, de pourvus de tous moyens de résistance, l'esprit national que vos ancêtres louchent, et dont votre *Leda Rollin* a été témoin en 44, avait été bien près de périr, quand la nouvelle de votre glorieux exploit vint faire renaitre notre joie, comme nos *ewars* abattus, et nous donner l'heureuse assurance que la liberté arrive toujours pour ceux qui la recherchent courageusement.

On s'attendait à de grandes démonstrations en Irlande le jour de St. Patrick.

Dublin, 9 mars.—Voici une espèce de manifeste au peuple irlandais par l'association du rappel, signé par Maurice O'Connell et le Secrétaire Ray.

« Compatriotes.—La valeur de ce qui se passe en Europe actuellement est immense pour nous comme pour le peuple de tout autre pays du monde alligé et opprimé.

« Rien ne peut nous empêcher de prendre part aux bons effets du grand mouvement actuel pour conquérir les droits populaires et la liberté nationale, mais point d'excès de violence de notre part.

« Ne nous laissons pas entraîner aux crimes ou à la désobéissance aux lois par les discours extravagants ou les écarts d'un parti quelconque.

« Bien aimés compatriotes, s'il était possible que vous puissiez être séduits et égarés par des insinuations, et peut-être par des perturbateurs payés, quelle en serait la conséquence.

« Ce serait manquer de confiance dans les glorieux principes d'association constitutionnelle pour les droits du peuple. Le reste du document recommande la paix, mais aussi de profiter de la circonstance pour demander ce qui est juste et loyal suivant le programme de l'association du rappel.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 4 AVRIL 1848.

NOUVELLES IMPORTANTES DU CANADA.

Tel est le titre d'un article, qui parut dans le *Spectator* de Londres en date du 19 février sur nos affaires politiques. On suppose généralement que l'auteur de cet écrit est M. James Gibbon Wakefield qui s'est rendu si célèbre en Angleterre et en Canada par toutes sortes d'intrigues politiques et autres. Ce M. Wakefield est capable de tout ; il a pu avec connaissance de cause, assigner dans son écrit pour des fins à lui seul connues, les errements et les faits mensongers qui s'y trouvent. Cependant à travers ces erreurs et ces faits mensongers, on rencontre dans cet article des vérités pratiques et des opinions en fait de gouvernement, qui indiquent l'homme habile et instruit. C'est fâcheux que M. Wakefield n'ait occupé ses talents et ses vastes connaissances qu'à créer de l'embarras et de la confusion et à faire du mal. Avec de l'honnêteté et de la vertu cet homme eût fait honneur à son pays et à son nom. Sans cela il n'est qu'un vil intrigant. A côté de l'article du *Spectator* du 19 février, que nous publions plus bas, nos lecteurs trouveront une lettre adressée au même journal en réponse à l'article de M. Wakefield. Cette réponse est écrite

par le col. James FitzGibbon qui a demeuré longtemps en Canada. Le gallant colonel prétend connaître bien le pays et ses habitants et il les défend contre les insinuations contenues dans la lettre de M. Wakefield. Nous voyons avec plaisir que ce monsieur apprécie justement la position et les vues du parti libéral qui compose aujourd'hui la majorité parlementaire et qu'il a pleine confiance dans l'habileté, les talents et les intentions de ceux qui conduisent aujourd'hui le gouvernement du pays. Les canadiens n'ont jamais désiré autre chose qu'un système de gouvernement juste, honnête et adapté aux exigences des temps. Qu'on nous donne le Gouvernement Responsable dans toute sa vérité et nous sommes satisfaits. Nous n'avons rien alors à envier aux États-Unis sur ce chapitre. Mais si on nous l'octroyait avec une arrière-pensée, ou si plus tard on voulait entraver son fonctionnement régulier, il n'y aurait qu'un cri en Canada pour demander la séparation et l'annexion aux États-Unis.

Ci-est l'article du *Spectator*. « Les nouvelles arrivées du Canada, cette semaine ont à peine été remarquées du public. Elles sont cependant très importantes et nous nous trompons fort, si les événements à venir dans cette colonie n'occupent pas bientôt l'attention sérieuse des hommes d'état de ce pays. Car les questions que ces nouvelles soulèvent affectent non seulement les intérêts coloniaux, mais les intérêts les plus graves de l'Empire.

Nonobstant l'ignorance des affaires coloniales, qui règne ici, la plupart des gens savent que la province du Canada-Uni possède des institutions représentatives qui voudraient ressembler à celles de la mère-patrie. La ressemblance vraiment est bien loin d'être exacte. Dans tous les cas les habitants des colonies ont une chambre des communes (Assemblée) et des élections parlementaires. Une élection générale vient d'avoir lieu. Cette mesure fut adoptée par l'Exécutif comme un moyen d'accroître ses forces dans la chambre d'Assemblée où la majorité autrefois suffisante de lord Metcalfe était peut-être tombée en une majorité bien petite pour ne pas dire une minorité. Le résultat a tout à fait trompé les vues du gouvernement de lord Elgin. Il paraît par les retours des élections (que nous avons examinées avec soin avec l'aide d'une personne qui connaît bien le Canada) que près des deux-tiers des nouveaux membres élus appartiennent à l'opposition. Le gouvernement (!) a été complètement battu. Il s'ensuit comme conséquence naturelle qu'il faut qu'il y ait un changement complet dans le Conseil Exécutif ou Cabinet Colonial. Nous disons comme conséquence naturelle, parce que nous croyons que lord Elgin ne voudra pas priver le Canada de cette très importante institution anglaise, que l'on a appelé le Gouvernement Responsable et qui établit que les principaux offices de l'Exécutif seront remplis par des personnes jouissant de la confiance du corps représentatif. Un nouveau ministère provincial est donc inévitable. Jusque-là il n'y a rien pour craindre de malaise ou même pour donner lieu à des remarques ici. Car, en apparence, qu'est-ce que ça fait à ce pays que le parti des Smiths ou celui des Johnsons ait l'ascendant dans le gouvernement ou le parlement colonial ? Et ce point là serait vraiment parfaitement indifférent hors du Canada, si un gouvernement constitutionnel, semblable à celui de la mère-patrie avait été longtemps et pleinement établi en Canada ; ce serait alors une question exclusivement coloniale dont personne hors de la colonie ne s'occuperait, pas plus qu'on s'occupe hors de l'Angleterre si on aura un ministère Russell, Peel ou Stanley. Mais malheureusement le gouvernement constitutionnel n'a pas été bien établi en Canada. La pratique jusqu'à une période récente était la représentation parlementaire avec un mode de la faire fonctionner ou plutôt de la nuire complètement semblable aux moyens qui ont fait perdre à Charles X la couronne de France. Les principaux officiers de l'Exécutif étaient des personnes qui avaient la confiance non d'une majorité, mais d'une petite minorité du corps représentatif. Ce singulier mode de gouvernement a produit les rébellions ; personne ne nie cela aujourd'hui.

Il a produit de plus (et rien de suffisant n'a été fait encore) pour détruire ce mauvais effet) un esprit révolutionnaire, la haine de la métropole et des chefs de mécontents qui, par habitude devenant une seconde nature, sont plutôt des démagogues que des hommes politiques. Par l'union des deux Canadas en un seul état, ce parti acquit une grande majorité dans la représentation. Lord Sydenham réussit à les abattre par toutes sortes de mesures injustes et de moyens cruels qui ont dû conserver et peut-être augmenter leur haine de la domination anglaise. Sir Charles Bagot choisissant entre cela et une autre rébellion, les désarma pour un temps, en donnant le pouvoir à leurs chefs. Mais ces chefs qui étaient des démagogues et non des hommes politiques eurent la folie de se quereller avec lord Metcalfe, et ils réussirent par l'insubordination et la violence à se mettre si en tort, que sur « son appel au peuple » leur parti tomba dans la minorité ; et ils ont été hors du pouvoir depuis ce temps. Le temps qui s'est passé depuis que MM. Baldwin, LaFontaine et Hincks ont brisé leur gouvernement sous lord Metcalfe, fut un temps que le pouvoir Impérial aurait dû employer prudemment et diligemment afin de former un parti en Canada, assez fort en nombre et en habileté pour faire marcher le gouvernement par des moyens constitutionnels, avec rien autre chose en vue que des objets constitutionnels. La tâche n'était sous aucun rapport difficile. Mais rien de semblable ne fut tenté. Lord Metcalfe tomba malade et se retira, et son successeur lord Elgin a si bien laissé faire les choses que les événements lui ont enlevé les cartes des mains. La nouvelle chambre d'Assemblée dans laquelle il semblait avoir attendu une plus grande majorité que lord Metcalfe obtint contre MM.

Baldwin, LaFontaine et Hincks, contient une grande majorité de partisans dévoués de ces messieurs. Il contient aussi le M. Papineau, qui doit conduire le parti. Le nouveau ministère pour le Canada-Uni, observez-bien ceci, doit être un ministère Papineau. Nous répétons qu'avant ce jour, un tel ministère doit avoir été formé par le gouverneur-général. Parlant avec beaucoup d'informations particulières, en outre de celles que les journaux canadiens nous fournissent, nous ne doutons nullement que cette démarche ait été prise. Il n'y avait pas d'autre voie ouverte à lord Elgin, en le supposant dans son bon sens et non entravé par le Bureau Colonial ; car il est certain que l'autre alternative était la fin du gouvernement ordinaire et une lutte révolutionnaire entre la chambre d'Assemblée et le gouverneur-général, avec toutes les apparences d'une défaite humiliante pour le représentant de la couronne, ou d'un appel aux armes avec des moyens parfaitement insuffisants entre les mains du gouverneur et avec une abondance de « sympathie » sinécrite du côté populaire.

Il n'est d'ailleurs pas certainement, cependant que les chefs du parti populaire, étant en office, auront en vue des objets dangereux ou inadmissibles. Ayant la jouissance de ce pouvoir qui appartient nécessairement aux chefs de confiance de la majorité sous des institutions vraiment libres, ils peuvent peut-être devenir des administrateurs diligents du gouvernement ordinaire et des réformateurs discrets des défauts et des abus nombreux que l'on trouve encore dans le gouvernement du Canada. Puisse-t-il en être ainsi ! Mais il y a deux espèces de raisons qui nous font plus craindre qu'espérer en cette matière. D'abord, c'est bien difficile pour des personnes, qu'un long régime d'injustice et d'oppression a fait mûrir avec des idées révolutionnaires et des allures de démagogues d'adopter tout à coup la modération et la prudence des hommes d'état. Dans ce cas le pouvoir sur leurs ennemis tombe entre les mains d'hommes longtemps exaspérés et maintenant enorgueillis d'une victoire signalée. Ce sont aussi des hommes (nous parlons des chefs bien connus) qui à l'exception de M. Papineau, se sont déjà montrés incapables de garder le pouvoir, sans continuer à agir comme s'ils étaient dans l'opposition, et qu'on peut s'attendre à voir exiger de lord Elgin les stipulations parfaitement inconstitutionnelles que lord Metcalfe refusa de donner. Ce sont des hommes capables d'entrer de suite avec lord Elgin dans la même querelle qu'ils eurent avec lord Metcalfe et qui les a privés du pouvoir pour plusieurs années. Depuis que lord Metcalfe a quitté le Canada, rien n'a été fait pour les rendre raisonnables et beaucoup de choses ont été faites (avec de bonnes intentions sans doute, mais avec une absence lamentable de tact politique) pour les exaspérer et leur faire sentir que le pouvoir Impérial a pour eux une haine profonde. Ceci nous conduit à l'autre espèce de raisons. Lord Elgin est supposé avoir fait tout en son pouvoir pour les tenir hors d'office. Qu'il l'ait fait ou non, il a toujours réussi à leur faire croire, qu'il avait recouru à une élection générale afin de diminuer leur minorité et avec un désir individuel bien prononcé pour leur défaite. C'est pourquoi il passe pour leur ennemi personnel et ils considèrent leur victoire contre leurs adversaires comme une victoire contre lui. S'ils sont désqualifiés par leurs sentiments et leurs habitudes pour la politique constitutionnelle il a gâté en grande mesure sa propre position comme souverain d'un système constitutionnel, en acquérant le caractère d'un partisan ardemment hostile à l'écrasante majorité actuelle. L'horizon est donc maintenant sombre de tous côtés. Il n'est pas non plus éclairé par aucun espoir que l'irritable et changeant lord Grey donne de sages avis à son subordonné. Dans tous les cas, la position de lord Elgin demande un esprit calme et froid, qui poursuive sans dévier une ligne de politique soigneusement adaptée aux circonstances véritablement critiques dans lesquelles il est placé. Nos propres vues sur ce que cette politique devrait être sont fondées sur des connaissances étendues des affaires du Canada et peuvent être brièvement énoncées. Nous croyons qu'il ne peut échapper à des embarras de la nature la plus sérieuse, qu'en laissant les partis en Canada, se battre entre eux sans prendre plus de part à la lutte que la ruine d'Angleterre n'en prend dans les luttes des partis ici. Sous les circonstances, il ne saurait faire autrement. Et cela même pour avoir quelque chance de succès doit être fait très complètement, c'est-à-dire sans la moindre réserve réelle ou apparente, et avec une parfaite cordialité envers ceux, quels qu'ils soient, qui auront la confiance de la majorité de l'Assemblée. C'est bien possible que de cette manière lord Elgin pourrait rendre un ministère Papineau-Baldwin-LaFontaine tolérable et même très utile.

A l'Editeur du *Spectator*.

Londres, lundi 21 février 1848.

Monsieur.—Dans votre journal de samedi, sous le titre de « Nouvelles Importantes du Canada » j'ai lu vos remarques sur icelles. Quoiqu'inaccoutumé et n'ayant pas la volonté d'écarter sur la politique, je ne puis m'empêcher de vous adresser quelques opinions et observations sur cette grande Province et sa politique. Je commence par déclarer que je n'ai aucune crainte ni appréhensions que les Provinces anglaises de l'Amérique du Nord deviennent jamais partie des États-Unis d'Amérique ; Je ne crois pas non plus que pour des générations à venir le peuple de ces Provinces désire être séparé de la Grande-Bretagne, s'ils désirent jamais que cette séparation ait lieu. Je ne crains pas que le parti qui a maintenant la majorité dans la Chambre d'Assemblée Canadienne, adopte aucune mesure dans la vue de briser ou même d'altérer la connexion avec la mère-patrie. Je connais personnellement presque tous les chefs de ce parti et il y a parmi eux quelques-uns des hommes les plus loyaux de la Province. Mais M. Papineau, le M. Papineau

comme vous l'appellez, n'est pas je crois et sera pas, je suis certain, une des personnes choisies pour former le nouveau conseil exécutif de la Province. Je suis d'opinion qu'il ne prendra pas même un siège dans la chambre d'Assemblée pour aucun des deux comités qui l'ont élu, vu de graves différences d'opinions existantes entre lui et la majorité sur la politique du pays. Je ne crois pas que lord Elgin ait rien fait jusqu'ici pour empêcher la majorité de reposer confiance en lui. Ils sont assez forts maintenant pour faire passer dans la chambre toutes les mesures qu'ils voudront proposer pour le bien de la Province, et j'ai assez confiance dans leurs dispositions et leur jugement pour ne pas craindre qu'ils en proposent aucune autre. Je puis bien ajouter que je n'appartiens pas à ce parti et n'y ai jamais appartenu, et je serais plus content si l'autre parti avait obtenu une telle majorité. Mais comme je n'ai aucun doute que la connexion est également assurée entre les mains d'aucun des deux partis, je ne suis pas mécontent du changement qui vient de s'opérer. Sous un point de vue, j'en suis même très satisfait ; parceque j'ai le ferme espoir qu'avec le pouvoir que la majorité actuelle possède, ils prouveront durant le parlement actuel, que ce n'est pas la séparation qu'ils désirent, mais de la justice et de la franchise dans le fonctionnement du gouvernement responsable et l'application de ses vrais principes, qui sont aujourd'hui bien mieux compris qu'ils l'étaient quand la querelle eut lieu entre lord Metcalfe et son conseil exécutif.

Si mes opinions sont justes et bien fondées, le temps prouvera bientôt que ce parti est aussi loyal que ses adversaires ; et alors le peuple anglais cessera de regarder le peuple canadien comme déloyal et même mécontent ; ils cesseront de nous insulter par l'expression continue, dans la Presse, de leurs doutes, craintes et soupçons de notre loyauté. La réalité de cette loyauté sera bientôt, je l'espère, placée au-dessus du soupçon.

Je ne crains pas non plus, qu'après la longue expérience du passé, les ministres coloniaux en Angleterre se trompent beaucoup dans leurs relations avec nous. Ils ne peuvent avoir d'autre motif ou désir que d'augmenter notre prospérité. Cette prospérité étant maintenant confiée à notre propre soin et administration, si nous la diminuons, nous aurons à blâmer nos propres représentants et non lord Grey ou ses successeurs ici à Londres.

J'ai demeuré en Canada et dans chacune de ses villes, Est et Ouest pendant plus de quarante-cinq ans et peu d'hommes ont eu d'aussi nombreuses occasions que moi de connaître le peuple et personne ne peut désirer plus ardemment que moi la prospérité et le bonheur de ce peuple. Je regarde avec une joie pleine de confiance et d'espérance l'avenir des Provinces anglaises de l'Amérique du Nord.

Je suis, monsieur, Votre obéissant serviteur, JAMES FITZ-GIBBON.

NOUVELLES DIVERSES.

Colonisation des Townships de l'Est.—Demain soir a lieu l'Assemblée monstre de ceux qui veulent encourager ce grand projet national. Qui négligera de s'y rendre ? Il y aura des orateurs distingués et sans doute que les Dames Canadiennes seront les premières rendues.

Lecture à l'Institut Canadien.—Jeu-di soir le Révd. P. Martin donne une lecture sur la « Nation Huronne. » Connaissant les talents et la science profonde de ce monsieur, nous pouvons assurer les amateurs de littérature et d'histoire, que ce sera pour eux une bonne fortune.

Les chars ont commencé à marcher hier sur le chemin de fer entre St. Jean et Laprairie.

Comité de Terbonne.—La nomination eut lieu hier. Deux candidats (et quels candidats !) se présentent en opposition à M. Viger, ce sont MM. James Scott et A. B. Papineau. L'élection de l'honorable Receveur-Général est assurée.

Le Répertoire National.—Nous avons reçu la 2e livraison de cette compilation qui contient comme les précédentes de bons et curieux morceaux de Littérature Canadienne.

Un M. Philbin a été grièvement blessé à la jambe avec un couteau par un nommé Steele vendredi soir dans un hôtel « Head Quarters » de la rue Bonsecours.

Nous accusons réception avec remerciement de la copie anglaise des Statuts de la dernière session. MM. Desbarats et Derbyshire ont droit à des éloges pour leur diligence à imprimer ce volume.

La température.—Le printemps s'avance rapidement. Les petits oiseaux ont fait leur apparition ici, les arbres commencent à bourgeonner. La glace est complètement brisée et amoncelée vis-à-vis la ville. On peut s'attendre d'un jour à l'autre à la débâcle du fleuve. Il a plu souvent depuis huit jours. Aujourd'hui il pleut abondamment. Le Richelieu est libre de glace jusqu'à St. Ours. On espère avoir un steamer à Montréal vers le 12 ou le 15 du courant.

On lit dans la Presse : « Nous lisons ce qui suit dans une lettre du Havre, qui vient de nous être communiquée : « M. R... l'un de mes amis, s'est trouvé présent à l'embarquement du roi sur un bateau-pêcheur, parti jeudi des environs du Tréport. Au moment de quitter ce sol où il avait été né, Louis-Philippe s'est tourné vers M. R... et lui a dit : « Ralliez-vous franchement et sincèrement à la République, car j'emporte avec moi la monarchie française, et je descendrai avec elle. »